



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VILLENEUVE LES MAGUELONE

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DECISION N° 2023/02

VU le code de l'action sociale et des familles et plus particulièrement l'article R123-21 portant délégation de missions complémentaires ;

VU la délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale du 25 août 2020 relative à la décision de donner délégation de missions complémentaires à Madame la Présidente ;

CONSIDERANT la difficulté financière passagère rencontrée par une personne qui réside sur la commune,

### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** L'attribution d'une aide financière de 200 euros. Madame est âgée de 80 ans, elle est veuve depuis le 30/12/2022.

Elle doit faire face aux frais d'obsèques de son mari. La mutuelle va verser 3500 euros au titre de la prestation invalidité/décès. Il reste 1000 euros à régler qui ne sont pas pris en charge par les organismes de retraite.

Madame a une retraite de 600 euros et ses enfants n'ont pas les moyens de la soutenir.

Madame sollicite une demande d'aide financière de 200 euros, qui pourra être versée directement à l'organisme des Pompes Funèbres (RIB joint au dossier).

Pour la somme restante, avec l'aide de sa fille, elles vont se rapprocher vers des organismes de crédit.

### **ARTICLE 2 :**

Cette décision sera communiquée lors de la réunion du Conseil d'Administration du CCAS ainsi qu'à Monsieur Le Préfet.

**ARTICLE 3 :** Madame la Présidente du CCAS et Monsieur le Trésorier Principal de Montpellier sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

FAIT A VILLENEUVE LES MAGUELONE LE 10 FEVRIER 2023.

La Présidente du CCAS,  
Vice-présidente de Montpellier  
Méditerranée Métropole,  
Véronique NEGRET

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 14 FEV. 2023  
Et publication le 14 MARS 2023



La présente décision sera publiée par voie électronique sur le site internet de la mairie, et transmise à Monsieur le Préfet de l'Hérault. La présente décision peut être consultée en ligne sur le site internet de la Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

